



Enseignement  
Catholique  
Gironde

## A l'attention des candidats qui demandent une mutation ou une affectation en Gironde

### Objet : **Mouvement de l'emploi 2021 en Gironde**

Madame, Monsieur,

Tous les documents nécessaires pour participer au mouvement de l'emploi 2020 de Gironde seront mis en ligne et téléchargeables sur les sites de la DDEC et de la DSDEN 24 (pôle mutualisé de l'enseignement privé) : [www.ecg33.fr](http://www.ecg33.fr) et <http://portailrh.ac-bordeaux.fr/mvtprv>

Vous trouverez sur le site de la DDEC à partir du 19 Mars 2021

- ✓ Le Directoire d'application des Accords professionnels sur l'organisation de l'emploi
- ✓ Le calendrier du mouvement pour les candidats
- ✓ La liste des emplois V et SV (retard de parution possible)
- ✓ L'imprimé « Candidature dans un établissement » à remettre au Chef de l'établissement souhaité (un imprimé par établissement)
- ✓ Le dossier de participation du maître titulaire
- ✓ Le dossier de participation du PE Stagiaire
- ✓ La répartition en secteur des écoles de Gironde

NB : Les PE stagiaires (codifiés C1) ont déjà transmis leurs vœux géographiques de titularisation aux CDE/DDEC. Du 19 mars au 6 avril ils doivent faire acte de candidature et postuler sur les emplois publiés par la CDE 33 et la DSDEN 24 comme tous les participants au mouvement de l'emploi de l'enseignement privé de Gironde.

Remarque : Si vous acceptez que la CDE vous fasse une autre proposition d'emploi (Cf. dossier de participation) vous devez obligatoirement cocher « vœu géographique » sur le site académique pour que cette possibilité puisse être prise en compte par leur service.

Je vous présente, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

S. CHASSARD GUILLARD  
Président de la CDE 33